

2.5 eme GRAND MARCHÉ AUX PUCES FÊTE DE L'AMITIÉ

BENNWIHR

Autour de la salle polyvalente et du terrain de football

Prix des emplacements : 12 € les 5 mètres
Tous les emplacements avec véhicules
Installation des stands à partir de 6 h.
Restauration sur place : Grillades, frites, pâtisseries,
Bretzels, sandwichs, café, buvette...

Organisé par le FOOTBALL CLUB
Renseignements – Réservations
au 06 33 04 30 76

Formulaire de réservation sur le site du FC Bennwihr
<http://fcbennwihr.footeo.com>

18 septembre 2016
de 7h00 à 18h00

300 EXPOSANTS

✂----- à retourner accompagné d'une photocopie recto-verso ----
d'une pièce d'identité et de votre règlement à l'ordre du
F.C. Bennwihr - 5 rue des romains - 68630 BENNWIHR

Je soussigné, Nom _____ Prénom _____
Date de naissance _____ Lieu _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Téléphone _____ Type de véhicule _____ N° _____
Titulaire de la pièce d'identité (type et n°) _____
Délivrée le _____ par _____
Réserve _____ m (au prix de 12 € les 5 m) – Ci-joint un chèque de _____ €.
Nature du stand _____

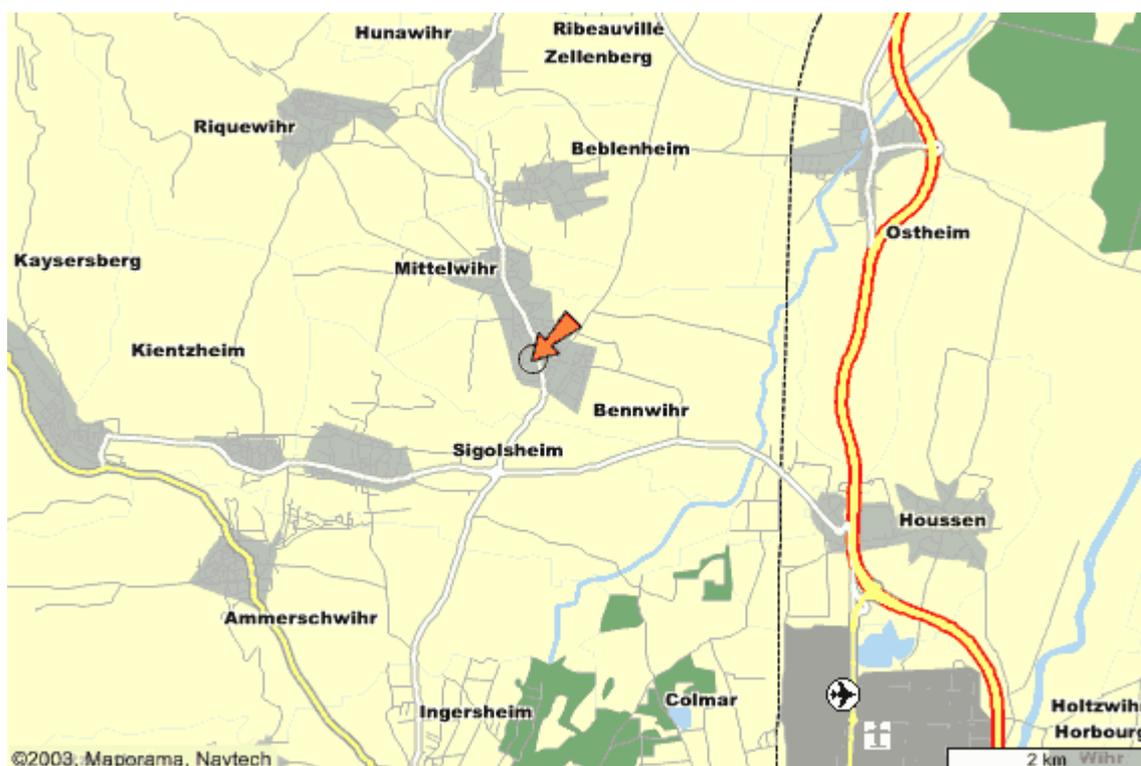
Vous êtes commerçant : SIRET _____

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre et déclare avoir pris connaissance du règlement (inscrit au verso) et m'engage à le respecter.

A _____ le _____ 2016
Signature

Toute réservation incomplète ou non accompagnée de son règlement et non parvenue avant le mercredi 15/09/16 ne sera pas prise en compte. A l'entrée, une caution de 10 € pour emplacement propre vous sera demandée, merci de vous munir de monnaie.

PLAN D'ACCES



REGLEMENT

- Toute réservation incomplète ou non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.
- Le numéro de l'emplacement sera communiqué le jour du Marché aux Puces.
- L'accueil des exposants se fera jusqu'à 9h, tout emplacement inoccupé à cette heure pourra être attribué à un autre exposant.
- Toute déclaration et (ou) vente frauduleuse seront sanctionnées
- Aucun remboursement ne sera restitué en cas de désistement
- Les stands de boissons et denrées alimentaires à consommer sur place sont exclus, ils sont réservés aux organisateurs
- La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite
- L'introduction de substances nocives et (ou) explosives est interdite dans le périmètre du marché
- Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite ainsi que toute manifestation bruyante
- Les animaux doivent être tenus en laisse
- L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents qui peuvent survenir aux stands ou dans le périmètre de la manifestation
- Pour garantir la propreté des emplacements une caution de 10 € sera réclamée à chaque exposant à l'entrée.

-HEURES D'OUVERTURES : à partir de 6h00 pour l'installation des stands

- EMBLEMES

- En raison du nouveau Stade certaines places ne pourront plus être attribuées.**
- Les emplacements non réservés seront attribués au fur et à mesure des inscriptions**
- Toute réservation non accompagnée de son montant ne sera pas prise en considération**
- En cas de non-respect de ce règlement, l'association organisatrice est seule juge, et peut même procéder à l'exclusion.**

Ce règlement est déposé à la –Mairie de BENNWIHR
-GENDARMERIE DE KAYSERSBERG

